

Extrait du compte-rendu Réunion du Bureau Syndical - 4 octobre 2016

Présidence : Monsieur Alain CHAMBARD, Président du SyAGE

Secrétaire de séance : M. Christian MORESTIN

Le Bureau,

- Adopte** à l'unanimité, le Procès-Verbal de la séance du 5 juillet 2016.
- Adopte** à l'unanimité, l'ordre du jour de la séance du 4 octobre 2016.
- Décide** à l'unanimité, de créer 1 poste de rédacteur et 3 postes d'agent de maîtrise et de supprimer 1 poste d'ingénieur en chef, 2 postes d'ingénieur, 2 postes d'attaché et 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe. Dit que la dépense est prévue à l'article correspondant du Budget de l'exercice en cours.
- Décide** à l'unanimité, d'adopter le plan de formation du SyAGE pour la période 2015-2017.
- Autorise** à l'unanimité, le Président à signer la convention entre le SyAGE et le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile-de-France relative au remboursement des honoraires des médecins de la Commission de réforme et du Comité médical interdépartemental et des expertises médicales. Dit que la dépense est prévue à l'article correspondant du Budget de l'exercice en cours.
- Confirme** à l'unanimité, la maîtrise d'ouvrage des actions proposée par le SyAGE dans le dossier révisé du programme d'actions de prévention des inondations, porté par l'EPTB Seine Grands Lacs sur la période 2017-2019, comprenant leurs financements prévisionnels. Autorise le Président à apporter toutes modifications des actions permettant de répondre à d'éventuelles remarques de la CMI, sous réserve que ces modifications n'engagent pas de dépenses supplémentaires pour notre collectivité. Approuve la convention cadre de financement du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes portant sur la période triennale 2017-2019. Autorise le Président à signer ladite convention cadre de financement du PAPI de la Seine et Marne franciliennes révisée 2017-2019 et ses avenants et à solliciter les subventions correspondantes aux actions inscrites à ce programme. Ce programme révisé devant être présenté à la CMI en décembre 2016 afin de confirmer sa labellisation et son financement.

Le Président

Alain CHAMBARD



SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT
ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN
VERSANT DE L'YERRES